

Service de l'action sociale Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

Aux commissions sociales LASoc Aux services sociaux régionaux LASoc Service de l'action sociale SASoc Kantonales Sozialamt KSA

Aide sociale Sozialhilfe

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 92, F +41 26 305 29 85 www.fr.ch/sasoc

Courriel: sasoc@fr.ch

Chèques postaux: 17-1539-1 (Serv. financier cant.)

IBAN: CH89 0900 0000 1700 1539 1

N° du dossier:

V/réf.: statistique jeunes

Fribourg, le 31 mars 2015

Collaboration DEE-DSAS / LEMT-LASoc

Informations concernant les jeunes bénéficiaires à l'aide sociale

Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame la Cheffe de Service, Monsieur le Chef de Service, Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir un nouvel état des lieux (quatrième) de la situation des jeunes entre 15 et 25 ans dans l'ensemble des services sociaux régionaux (SSR) ainsi que du déroulement du projet pilote « Avenir 20-25 ».

« Avenir 20-25 » a débuté en novembre 2013 avec l'objectif d'élaborer des solutions durables pour donner aux jeunes adultes sans aucune formation la possibilité de s'insérer dans la vie professionnelle. Aujourd'hui, nous approchons du terme du premier volet et les résultats sont encourageants. La bonne intégration de « Avenir 20-25 » dans le dispositif d'aide sociale du canton de Fribourg permet d'envisager le prolongement de ce programme.

A ce stade, il est important de préciser les points suivants :

- ➤ Cette mesure est déjà un succès pour la moitié des jeunes : sur les 42 jeunes qui participent actuellement au projet pilote, 18 ont déjà trouvé une solution de formation.
- Le deuxième volet qui a démarré l'automne passé est complet. Toutefois, les jeunes peuvent toujours être inscrits selon le processus habituel. Une liste d'attente a été mise en place afin d'assurer leur participation au **troisième volet** dont le démarrage, sous réserve de l'approbation du budget de l'Etat par le Grand Conseil, est prévu en mai 2015.
- En automne 2015, à la fin du premier volet du projet pilote, un **rapport d'activité** décrira le déroulement de la première partie de ce projet. Les résultats de cette évaluation seront décisifs pour la pérennisation de la mesure.

Grâce aux relevés et à la mise à jour mensuels des statistiques par les SSR, nous sommes en mesure de restituer une vue d'ensemble des jeunes inscrits à l'aide sociale. Les résultats sont exposés en annexe et amènent aux remarques suivantes :

- Nous témoignons toute notre reconnaissance aux services qui tiennent mensuellement à jour cette statistique et nous fournissent des informations toujours plus précises sur les situations des jeunes.
- Les situations « sans solution » représentent le 12% (93 personnes) du total des jeunes bénéficiaires de l'aide sociale âgés entre 20 et 25 ans. Toutefois, aucune information précise la situation de 46% des jeunes de cette tranche d'âge. Nous vous demandons ainsi de tout mettre en œuvre pour parvenir à une appréciation rigoureuse de l'ensemble des jeunes entre 15 et 25 ans.
- La mise sur pied de mesures destinées à compléter « Avenir 20-25 » est en cours. Pour identifier la mesure adéquate il est important de définir précisément le profil des jeunes qui n'arrivent pas à trouver une solution de formation par le dispositif d'aide actuel.

Pour toute question concernant les statistiques des jeunes et le projet pilote « Avenir 20-25 », veuillez contacter Mme Sibylla Pigni par téléphone (026 / 305 80 93) ou par courriel (sibylla.pigni@fr.ch).

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous adressons, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame la Cheffe de Service, Monsieur le Chef de Service, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

François Mollard Chef de Service Jean-Claude Simonet Conseiller scientifique

Annexes

Annexe 1 : Monitorage jeunes 15-25 février 2015 Annexe 2 : Monitorage Avenir 20-25 février 2015

Copie

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS, Mme Anne-Claude Demierre, Conseillère d'Etat, céans Direction de l'économie et de l'emploi DEE, M. Beat Vonlanthen, Président du Conseil d'Etat, céans Service public de l'emploi, M. Charles de Reyff, Chef de service, céans

Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes, à l'attention de la Plateforme jeunes, M. Marc Chassot, Chef de service, céans

Commission des jeunes en difficulté d'insertion dans la vie professionnelle CJD, M. Paul-Albert Nobs, Président IPT Intégration pour tous, M. Jens Rogge, Directeur